

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de publication : 02/02/07</p>	<p style="text-align: center;">SÉANCE DU 26 JANVIER 2007 À MARSILLY</p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, MM. Michel-Martial DURIEUX, Jean-François FOUNTAINE, Jack PROUST, Josy MOINET, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Jacques BERNARD, Jacques CORNÉLIS, Yann JUIN, Daniel GROSCOLAS, Yves ROUSSEAU, Pierre GARNIER, Gérard BLANCHIER, Mme Suzanne TALLARD, Vice-présidents</p> <p>MM. Yves AUDOUX, Patrick BOUYER, Jean-Claude CHICHÉ, Mme Bernadette COLIN, MM. Jean-Claude COUGNAUD, Mario COUTURIER, Jack DILLENBOURG, Didier GOBINET, Mme Brigitte GRAUX, MM. Patrick GUEDON, Claude KARTES, Mmes Françoise LAINE, Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, MM. Patrick LARIBLE, Jacques LEGET, Mme Juliette LIBERT, MM. Daniel MATIFAS, Henri MOULINIER, Marc NÉDÉLEC, Yvon NEVEUX, Marc PARNAUDEAU, Michel PLANCHE, Jean-Pierre ROBLIN, Mme Maryline SIMONÉ, MM. Jacques SUSSET, Denis THIBAUDEAU, Jean-François VATRÉ, Michel VEYSSIÈRE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Christian GRIMPRET procuration à M. Jean-Claude COUGNAUD, M. Guy COURSAN, M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Jacques SUSSET, M. Jean-François DOUARD procuration à Mme Yves AUDOUX, Mme Esther MÉMAIN procuration à M. Daniel MATIFAS, M. Michel BOISSARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Guy DENIER procuration à M. Michel ROGEON, M. Bernard ROUX, M. Patrick ANGBAUD procuration à M. Patrick LARIBLE, Mme Dominique AUGRAS, Mme Séverine BARON, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Évelyne BLANCHON-COUSIN, M. Alain BUCHERIE procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, M. Jean-Pierre CARDIN procuration à Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Mme Colette CHAIGNEAU, M. Jean-Pierre CHANTECAILLE, M. Philippe CHASTENET, M. Rémy DROUARD, Mme Sylviane DULIOUST procuration à M. Jack DILLENBOURG, M. Olivier FALORNI procuration à Mme Maryline SIMONÉ, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Aimé GLOUX, M. Gérard GOUSSEAU procuration à M. Yves ROUSSEAU, M. Michel GRIMAUD procuration à M. Michel-Martial DURIEUX, Mme Josseline GUITTON procuration à Mme Françoise LAINE, Mme Cécile HIDREAU, M. Philippe JOUSSEMET, M. Henri LAMBERT procuration à M. Michel PLANCHE, M. Stéphane LEROY, M. Pierre MALBOSC, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, Mme Brigitte PEUDUPIN procuration à M. Marc PARNAUDEAU, M. Serge PICAUT, M. Jean-Louis ROLLAND, Mme Marie-Yvonne ROY, Mme Denise SABOURIN procuration à M. Marc NÉDÉLEC, Mme Nathalie SEGUIN, M. Cédric SUIRE, M. Stéphane VILLAIN, M. Abdel Nasser ZÉRARGA procuration à M. Patrick BOUYER, Conseillers,</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur Aimé GLOUX,</p>
---	--

Date de convocation :	19 JANVIER 2007
Nombre de membres en exercice : 88	Bulletins litigieux : 0
Nombre de membres présents : 48	Abstentions : 0
Nombre de membres ayant donné procuration : 19	Suffrages exprimés : 67
Nombre de votants : 67	Pour l'adoption : 67
	Contre l'adoption : 0

N° 15

Titre / COMMUNE DE L'HOUMEAU - PROJET DE CREATION DE LA ZAC MULTISITES « MONSIDUN », « CŒUR DE BŒUF », « LE CHENE » ET LE « TREPIED » - CONSULTATION D'AMENAGEURS - DESIGNATION DU LAUREAT

Madame TALLARD expose que la Communauté d'Agglomération de La Rochelle décidait de lancer le 21 Août 2006 une consultation d'aménageurs sur références dans le cadre du projet de création sur la commune de l'Houmeau d'une ZAC multisites sise aux lieux-dits « Monsidun », « Cœur de Bœuf », « Le Chêne » et le « Trépied ».

A l'issue de cette consultation, la commission spécifique constituée à cet effet, chargée d'examiner les différentes candidatures, réunie le vendredi 12 janvier 2007, propose au Conseil Communautaire de retenir la société FRANCELOT dont le siège national est à FOURQUEUX - 78112 - 3 Rue Alfred de Vigny, représentée par son agence de La Rochelle 22 Rue de l'Ouvrage à Cornes.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- de retenir la société FRANCELOT comme lauréate de cette consultation
- d'autoriser Monsieur le Président à engager les négociations avec ladite société en vue de conclure le traité de concession d'aménagement
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents relatifs à cette opération.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRESIDENT,
LE VICE-PRESIDENT